

N/REF : 30/07/2026 13H37 C:025438 I:34800
V/REF : osmil808726410
V/Email reçu le Jeudi 30/07/2026 à 13H37

SDC 'Village Olympique E'
C/ FONCIA ECHIROLLES
46, AVENUE DE GRUGLIASCO
38130 ECHIROLLES

IMMEUBLE : VIL.OLYMPIQUE E(Cop)
1-3 R.LACHENAL/11a17 DUHAMEL
2 PLACE LIONEL TERRAY
38100 GRENOBLE

Fontaine, le 30 Juillet 2026

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR
LOCALISATION : ALLEE 3 LACHENAL - PARTIES COMMUNES
MOTIF : INTERVENIR POUR FUITE DANS CAVES
Donneur d'ordre : Mme j. ben ammar

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Recherche de fuite d'eau dans les parties communes a l'intérieur de l'immeuble.

LE 30/07/2026 A 16H15:
INTERVENTION DEPUIS LES PARTIES COMMUNES - CAVES AU SOUS-SOL
FUITE SUR LE RÉSEAU DE CHAUFFAGE AU NIVEAU D'UN RACCORD LIBRE QUI A ÉTÉ
RÉPARÉ PAR LA SOCIÉTÉ EIFFAGE AVANT NOTRE ARRIVÉE VU AVEC MME.TEODOSIO
REPLI CHANTIER

OBSERVATIONS : AH COMPTE RENDU ENVOYÉ LE 30/07/26 A 18H22 JANNA.BEN-AMMAR@FONCIA.COM
AH COMPTE RENDU EN CC LE 30/07/26 A 18H22
ANGELIQUE.TEODOSIO@FONCIA.COM

ATTENTION: L'INTERVENTION DE RECHERCHE DE FUITE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT

En effet, nous ne possédons pas le plan de l'installation et de ce fait nous agissons par sondages et recherches successives.
La durée de l'intervention est fonction de l'accessibilité au réseau de distribution (présence des occupants, facilité d'accès aux gaines techniques, réseau encastré ou apparent, ...) et de la distance entre la fuite et le lieu de la présence d'eau.
Ainsi, ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions / déplacements que nous arrivons à déterminer l'origine exacte de la fuite.

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

FACTURE N° 6070366

=====					
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT		
1,00	Prise en charge technique dispatching	1	29,41		29,41
1,00	H.Ouvrier Qualifié Plomberie le 30/07	1	75,30		75,30
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U. HT		
1,00	Mise en oeuvre véhicule plomberie	1	39,45		39,45
TOTAL H.T.					144,16
T.V.A. a 10,00%					14,41
TOTAL T.T.C.En EURO					<u>158,57</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Aout 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN